

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 06019 Numéro SIREN : 472 500 503 Nom ou dénomination : SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
--

Ce dépôt a été enregistré le 10/06/2021 sous le numéro de dépôt 41587

Bilans comparés au 31 décembre

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT

(en milliers d'euros)

ACTIF	NOTES	2019	2020
CAISSE, BANQUES CENTRALES ET COMPTES COURANTS POSTAUX		2	5
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉES		0	0
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT :	1	28 661	38 674
. OPERATIONS DE TRESORERIE		28 661	38 674
. Titres reçus en pension livrée à terme		0	0
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE		2 012	2 033
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	2	0	0
ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	2	2 092	1 023
TITRES DE PARTICIPATION ET FILIALES	3	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4	182	94
. MONTANT BRUT		2 257	2 267
. AMORTISSEMENTS		-2 075	-2 173
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4	39	40
. MONTANT BRUT		179	187
. AMORTISSEMENTS		-140	-147
CAPITAL SOUSCRIT NON VERSE			
ACTIONS PROPRES			
COMPTES DE NEGOCIATION ET REGLEMENT	5	30	1 220
. SOCIETE DE BOURSE		0	1 082
. AUTRES INSTITUTIONS FINANCIERES			
. CLIENTS		30	138
AUTRES ACTIFS	6	4 546	4 550
COMPTES DE REGULARISATION	7	836	1 106
TOTAL BILAN ACTIF		38 400	48 745

Bilans comparés au 31 décembre

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT

(en milliers d'euros)

PASSIF	NOTES	2019	2020
INSTITUT D' EMISSION, TRESOR PUBLIC, COMPTES COURANTS POSTAUX			*
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	1	3 820	2 067
. OPERATIONS DE TRESORERIE (Autres comptes)		3 820	2 067
. DETTES A TERME		0	0
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE		0	0
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE		722	10
AUTRES PASSIFS	6	1 048	1 196
COMPTES DE REGULARISATION	7	1 564	2 620
COMPTES DE NEGOCIATION ET REGLEMENT	5	15 765	24 117
. SOCIETE DE BOURSE		401	55
. AUTRES INSTITUTIONS FINANCIERES			
. CLIENTS		15 364	24 062
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	8	4 291	4 993
. PROVISIONS POUR PERTES ET CHARGES		4 291	4 993
RESERVES	9	6 896	6 896
. PRIMES D'EMISSION, D' APPORT, etc		2 360	2 360
. RESERVE LEGALE		381	381
. RESERVE STATUTAIRE		19	19
. RESERVES FACULTATIVES		4 136	4 136
CAPITAL	9	3 806	3 806
REPORT A NOUVEAU			
BENEFICE NET		488	3 040
TOTAL BILAN PASSIF		38 400	48 745

Hors-Bilan comparé au 31 décembre

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT

(en milliers d'euros)

HORS - BILAN			2020
	NOTES	2019	
ENGAGEMENTS DONNES			
. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT			
. ENGAGEMENTS DE GARANTIE			
. ENGAGEMENTS SUR TITRES	10	1 996	1 023
ENGAGEMENTS RECUS			
. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT			
. ENGAGEMENTS DE GARANTIE			
. ENGAGEMENTS SUR TITRES	10	722	10

Comptes de résultats comparés

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT

(en milliers d' euros)

	NOTES	2019	2020	VARIATION 20/19	
				VALEUR ABSOLUE	EN %
+ INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	11	0	0	0	
- INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	11	-38	-43	-5	13,2%
+ REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	12	0	0	0	
+ COMMISSIONS (PRODUITS)	13	12 406	18 602	6 196	49,9%
- COMMISSIONS (CHARGES)	13	-2 005	-3 692	-1 687	84,1%
+ / - GAINS OU PERTES SUR OP DU PORTEFEUILLE DE NEGOCIATION	14	170	45	-125	-73,5%
+ / - GAINS OU PERTES SUR OP DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENT ET ASS.		0	0	0	
+ AUTRES PRODUITS D' EXPLOITATION BANCAIRE		300	0	-300	N.S
- AUTRES CHARGES D' EXPLOITATION BANCAIRE		0	0	0	
PRODUIT NET BANCAIRE		10 833	14 912	4 079	37,7%
- CHARGES GENERALES D' EXPLOITATION	15	-10 219	-11 796	-1 577	15,4%
- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	15	-84	-104	-20	23,8%
RESULTAT BRUT D' EXPLOITATION		530	3 012	2 482	468,3%
-COUT DU RISQUE	16	-42	28	70	-166,7%
RESULTAT D' EXPLOITATION		488	3 040	2 552	523,0%
+ / - GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES		0	0	0	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		488	3 040	2 552	523,0%
+ / - RESULTAT EXCEPTIONNEL					
- IMPOT SUR LES BENEFICES					
+ / - DOTATIONS / REPRISES DE FRBG ET PROVISIONS REGLEMENTEES					
RESULTAT NET		488	3 040	2 552	523,0%

Annexe aux Comptes Annuels

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT

Les comptes sociaux 2020 de la société de bourse GILBERT DUPONT comprennent le Bilan, le compte de Résultat et l'Annexe, qui forment un tout indissociable et sont présentés sous une forme comparative avec l'exercice précédent.

L'arrêté au 31 décembre 2020 fait ressortir les éléments suivants :

Total du bilan	48 744 881,22 €
Bénéfice net	3 040 549,35 €

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2020 sont présentés conformément aux dispositions de la loi n°96-597 du 2 juillet 1996, dite loi de modernisation des activités financières, selon le décret n°83-1020 du 29 novembre 1983 et selon le règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014 de l'Autorité des Normes Comptables.

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe sont établis en milliers d'euros.

Les principes comptables généraux ont été appliqués :

- principe de continuité d'exploitation
- principe d'indépendance des exercices
- principe de permanence des méthodes
- principe du nominalisme (inscription en coût historique) à l'exception des titres de transaction valorisés au prix de marché
- principe de prudence
- principe de non compensation
- principe d'intangibilité du bilan d'ouverture

A - OPÉRATIONS LIBÉLLÉES EN DEVISES

Au 31 décembre 2020, aucune opération en devise n'est enregistrée dans les comptes.

B - CONSOLIDATION

La société GILBERT DUPONT est consolidée par le CREDIT DU NORD suivant la méthode de l'intégration globale, le CREDIT DU NORD détenant au 31 décembre 2020 99,99% du capital de notre société.

C - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles correspondent à la valeur d'acquisition de logiciels concourant à l'exploitation. Ils sont amortis sur une période comprise entre trois et cinq ans conformément aux normes du groupe Crédit du Nord.

D - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition. L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire et selon les durées suivantes :

Matériel informatique, télématique et téléphonique	3 à 5 ans
Installations téléphonique et réseau	10 ans
Matériel	5 ans
Mobilier et agencements	10 ans

E - TITRES DE PARTICIPATION ET DE PLACEMENT

Les titres en portefeuille figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition. Ils font l'objet d'une évaluation au dernier cours de clôture de l'exercice. Les moins values latentes font l'objet de provisions pour dépréciation. Les plus values latentes ne sont pas comptabilisées.

F - ENGAGEMENTS SOCIAUX

Le personnel salarié GILBERT DUPONT bénéficie d'indemnités de fin de carrière (IFC) et de primes liées à l'ancienneté (PSA). Ces engagements sont calculés selon la méthode dite du "corridor".

La société de bourse GILBERT DUPONT applique depuis 2016 la recommandation 2013-02 de l'Autorité des Normes Comptables du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires. Cette recommandation permet de se rapprocher des dispositions prévues par la norme IAS 19 révisée. Les principales conséquences sont l'enregistrement en résultat des écarts actuariels sur les régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies et, en cas de modification de plan, la comptabilisation immédiate en résultat du coût des services passés, que les droits soient acquis ou non.

G - PRETS-EMPRUNTS DE TITRES

Les prêts-emprunts de titres effectués sur le marché centralisé sont totalement adossés contre espèces. De ce fait, ces opérations sont comptablement traitées comme des opérations de pension livrée.

S'agissant d'opérations traitées directement avec le marché, il convient d'enregistrer ces opérations au niveau des établissements de crédits. Ainsi, les prêts/emprunts sont classés dans la rubrique "dettes/créances envers les établissements de crédit". Les rémunérations relatives aux prêts ou emprunts de titres sont enregistrées prorata temporis en compte de résultat.

H - TITRES

Titres de transaction:

Sont considérés comme des titres de transaction l'ensemble des interventions sur des marchés liquides, effectuées dès l'origine dans le but de revendre les titres ou de les placer auprès de la clientèle, à brève échéance. À la clôture de l'exercice, les titres font l'objet d'une évaluation sur la base de leur valeur de marché. Le solde global des différences résultant des variations de cours est porté en compte de résultat.

Titres de placement:

Ce sont les titres qui ne sont inscrits ni parmi les titres de transaction, ni parmi les titres d'investissement, ni parmi les titres de participation et filiales.

Les titres de placement sont inscrits à leur coût d'acquisition, frais exclus. Les intérêts courus à l'achat sont inscrits, le cas échéant, dans des comptes rattachés. La différence entre la valeur à la date d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres est étalée prorata temporis sur la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement. L'étalement de cette différence est réalisé en utilisant la méthode actuarielle.

À la clôture de l'exercice, la valeur des titres est estimée sur la base du cours le plus récent, pour les titres cotés, et d'après leur valeur probable de négociation, pour les titres non cotés. Les moins-values latentes issues de cette évaluation donnent lieu à la constitution d'une dépréciation; les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

I - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions, autres que celles afférentes à des avantages du personnel, représentent des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise. Leur constitution est subordonnée à l'existence d'une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

J - INTERETS, DIVIDENDES ET COMMISSIONS

Les intérêts ainsi que les commissions assimilés à des intérêts sont enregistrés en compte de résultat prorata temporis. Les commissions sont enregistrées en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions rémunérant des services ponctuels sont comptabilisées immédiatement en résultat.

Les commissions acquises rémunérant des services continus sont étalées sur la durée de vie de la prestation fournie.

Les revenus des actions, dividendes et acomptes sur dividendes sont enregistrés au fur et à mesure de leur encaissement. Les revenus des obligations sont inscrits prorata temporis en résultat. Les intérêts courus à l'achat sont portés dans un compte de régularisation.

K - IMPÔTS

Du fait du statut de SNC de la société de bourse GILBERT DUPONT, le bénéfice net apparaît dans les comptes pour un montant n'ayant pas supporté l'impôt. L'IS courant et les impôts différés de la société de bourse Gilbert Dupont sont comptabilisés directement dans les comptes du Crédit du Nord. Le taux d'imposition standard appliqué sur la période est de 28,92 %. Concernant le taux d'imposition futur, il s'élève à 25,83 %.

L - PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les principales parties liées sont les entreprises associées. Au cours de l'année 2020, aucune transaction capitalistique avec les parties liées n'a été réalisée.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les informations complémentaires au bilan, hors-bilan et compte de résultat sont présentées dans les notes ci-après 1 à 17.

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de bilan

NOTE 1 - CREANCES ET DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

(en milliers d' euros)

ACTIF	2019	2020	VARIATION 20/19	
			VALEUR	EN %
			ABSOLUE	
COMPTES A VUE	28 661	38 674	10 013	34,9
TOTAL DES COMPTES A VUE	28 661	38 674	10 013	34,9
TITRES RECUS EN PENSION A TERME	0	0	0	N.S
TOTAL DES COMPTES A TERME	0	0	0	N.S
TOTAL	28 661	38 674	10 013	34,9

La société de bourse GILBERT DUPONT dispose d'une trésorerie de 38 674 K€ dans les livres du CREDIT DU NORD et de la SOCIETE GENERALE au 31 décembre 2019.

(en milliers d' euros)

PASSIF	2019	2020	VARIATION 20/19	
			VALEUR	EN %
			ABSOLUE	
COMPTES A VUE	625	0	-625	-100,0
COMPTES ET EMPRUNTS JJ	3 195	2 067	-1 128	-35,3
DETTE RATTACHÉES	0	0	0	N.S
TOTAL DES DETTES A VUE	3 820	2 067	-1 753	-45,9
COMPTES ET EMPRUNTS A TERME				
DETTE RATTACHÉES				
TITRES DONNES EN PENSION A TERME				
TOTAL DES DETTES A TERME	0	0	0	0,0
TOTAL	3 820	2 067	-1 753	-45,9

Gilbert Dupont dispose d'une avance reçue sur achat de titres SRD provenant de deux de ses clients RTO pour un montant total de 2 067 K€.

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de bilan

NOTE 2 - OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE

(en milliers d'euros)

	2019	2020	VARIATION 20/19	
			VALEUR ABSOLUE	EN %
TITRES DE TRANSACTION				
ANIMATION DE MARCHÉ	0	0	0	N.S
OPERATIONS DE CONTREPARTIE OBLIGATAIRE	0	0	0	N.S
TITRES DE PLACEMENT				
MONTANT BRUT	0	0	0	0,0
PROVISIONS	0	0	0	0,0
TOTAL	0	0	0	0,0

NOTE 2 - ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE

(en milliers d'euros)

	2019	2020	VARIATION 20/19	
			VALEUR ABSOLUE	EN %
TITRES DE TRANSACTION				
EMPRUNTS DE TITRES				
ANIMATION DE MARCHÉ				
PARTS D'OPCVM	0	0	0	0,0
TITRES DE PLACEMENT				
POSITIONS SRD	2 092	1 023	-1 069	-51,1
TOTAL	2 092	1 023	-1 069	-51,1

Conformément au règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014 de l'Autorité des Normes Comptables, les titres acquis suite à un ordre d'achat SRD sont enregistrés au sein du portefeuille de placement.

Les titres acquis étant destinés à être livrés, il n'y a pas lieu d'enregistrer de résultats de réévaluation (non prise en compte des moins values latentes).

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de bilan

NOTE 3 - TITRES DE PARTICIPATION

		<i>(en milliers d'euros)</i>	
TITRES DE PARTICIPATION			
	2019	2020	VARIATION 20/19 VALEUR ABSOLUE EN %
MONTANT BRUT	0	0	0 0,0
PROVISIONS			
MONTANT NET	0	0	0 0,0

Gilbert dupont ne détient aucune participation à son actif.

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de bilan

NOTE 4 - IMMOBILISATIONS

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			(en milliers d'euros)	
	2019	2020	VARIATION 20/19	
			VALEUR	EN %
			ABSOLUE	
IMMOBILISATIONS, MONTANT BRUT AU 01 JANVIER	2 121	2 257	136	6,4
ACQUISITIONS DE L'EXERCICE	136	10	-126	-92,6
CESSIONS DE L'EXERCICE	0	0	0	
IMMOBILISATIONS, MONTANT BRUT AU 31 DÉCEMBRE	2 257	2 267	10	0,4
IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS AU 01 JANVIER	1 995	2 075	80	4,0
DOTATIONS DE L'EXERCICE	80	98	18	22,5
REPRISES DE L'EXERCICE	0	0	0	
IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE	2 075	2 173	98	4,7
IMMOBILISATIONS, MONTANT NET AU 31 DÉCEMBRE	182	94	-88	-48,4

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES			(en milliers d'euros)	
	2019	2020	VARIATION 20/19	
			VALEUR	EN %
			ABSOLUE	
IMMOBILISATIONS, MONTANT BRUT AU 01 JANVIER	157	179	22	14,0
ACQUISITIONS DE L'EXERCICE	22	8	-14	-63,6
CESSIONS DE L'EXERCICE	0	0	0	
IMMOBILISATIONS, MONTANT BRUT AU 31 DÉCEMBRE	179	187	8	4,5
IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS AU 01 JANVIER	137	140	3	2,2
DOTATIONS DE L'EXERCICE	3	7	4	133,3
REPRISES DE L'EXERCICE	0	0	0	
IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE	140	147	7	5,0
IMMOBILISATIONS, MONTANT NET AU 31 DÉCEMBRE	39	40	1	2,6

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de bilan

NOTE 5 - COMPTES DE NEGOCIATION ET REGLEMENT

(en milliers d'euros)

	2019	2020	VARIATION 20/19	
A L'ACTIF			VALEUR ABSOLUE	EN %
SOCIETE DE BOURSE	0	1 082	1 082	N.S
AUTRES INSTITUTIONS FINANCIERES				
CLIENTS	30	138	108	360,0
TOTAL	30	1 220	1 190	3 966,7

(en milliers d'euros)

	2019	2020	VARIATION 20/19	
AU PASSIF			VALEUR ABSOLUE	EN %
SOCIETE DE BOURSE	401	55	-346	-86,3
AUTRES INSTITUTIONS FINANCIERES				
CLIENTS	15 364	24 062	8 698	56,6
TOTAL	15 765	24 117	8 352	53,0

Les comptes d'intermédiation représentent pour l'essentiel les créances et les dettes qui résultent du dépouillement des ordres exécutés pour nos clients et non dénoués au 31 décembre 2020.

Les encours clients représentent les avoirs et dettes de clients en conservation chez Gilbert Dupont.

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de bilan

NOTE 6 - DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS

<i>(en milliers d'euros)</i>				
	2019	2020	VARIATION 20/19	
			VALEUR	EN %
			ABSOLUE	
AUTRES ACTIFS				
TVA DEDUCTIBLE	63	88	25	39,7
CERTIFICATS D'ASSOCIATIONS	2	2	0	0,0
DÉPÔTS DE GARANTIE	10	12	2	20,0
TAXE SUR LES SALAIRES	105	2	-103	N.S
DÉBITEURS DIVERS	4 366	4 446	80	1,8
TOTAL ACTIF	4 546	4 550	4	0,1
AUTRES PASSIFS				
TAXE SUR LES SALAIRES	0	0	0	
TVA COLLECTÉE	504	695	191	37,9
TVA A DECAISSER	0	113	113	N.S
TAXE SUR LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES	109	134	25	22,9
PRELEVEMENTS A LA SOURCE	41	36	-5	N.S
ORGANISMES SOCIAUX	261	210	-51	-19,5
CRÉDITEURS DIVERS	133	8	-125	-94,0
TOTAL PASSIF	1 048	1 196	148	14,1

Note sur le prorata de TVA :

Le prorata de TVA pour 2020 s'élève à 79%.

Compte tenu de ces taux, nous sommes assujettis partiellement à la taxe sur les salaires au contre prorata de 21% pour 2020.

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de bilan

NOTE 7 - COMPTES DE REGULARISATION

(en milliers d' euros)

	2019	2020	VARIATION 20/19	
			VALEUR ABSOLUE	EN %
ACTIF				
PRODUITS A RECEVOIR	628	937	309	49,2
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	208	169	-39	-18,8
TOTAL ACTIF	836	1 106	270	32,3
PASSIF				
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	34	37	3	8,8
CHARGES A PAYER	1 530	2 583	1 053	68,8
DIVERS				
TOTAL PASSIF	1 564	2 620	1 056	67,5

Comptes de régularisation -Actif

Les produits à recevoir concernent essentiellement le courtage réalisé sur le dernier mois de l'année.

Les charges constatées d'avance représentent la quote part payée d'avance relative aux contrats de maintenance concernant la période 2020-2021.

,

Comptes de régularisation -Passif

Les charges à payer résultent principalement :

- des charges fiscales et sociales, des commissions dues aux entreprises de marché et à PAREL pour un montant de 656 K€
- provision pour dégroupages pour un montant de 239 K€
- provision pour congés payés pour un montant de 426 K€
- divers frais (missions, télécommunication, traductions, honoraires des commissaires aux comptes, intéressement, etc ...)

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de bilan

NOTE 8 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)

	Stock 31/12/2019	Dotation	Reprise Utilisation	Stock 31/12/2020
PASSIFS SOCIAUX	2 474	141	526	2 089
PROVISION RESSOURCES HUMAINES	135	300	223	212
PROVISION POUR CHARGES	1 682	2 328	1 318	2 692
TOTAL	4 291	2 769	2 067	4 993

Les provisions pour passifs sociaux ont fait l'objet d'une reprise nette de 385 K€. Cette reprise correspond à une diminution de nos engagements au titre des passifs sociaux.

La provision pour ressources humaines a été reprise en partie au cours de l'exercice et un complément a été doté en cours d'année.

Les provisions pour charges couvrent les avantages au personnel.

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de bilan

NOTE 9 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	<i>(en milliers d' euros)</i>			
	CAPITAL	RÉSERVES	REPORT A NOUVEAU	TOTAL
ENCOURS AU 31 DÉCEMBRE 2019	3 806	6 896	0	10 702
RÉSULTAT 2019			488	488
DISTRIBUTION 2019		0	-488	-488
SOLDE AU 1ER JANVIER 2019	3 806	0	0	3 806
AUTRES MOUVEMENTS (1)	0		0	0
ENCOURS AU 31 DÉCEMBRE 2020	3 806	6 896	0	10 702
RÉSULTAT 2020		-	3 040	3 040
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2020	3 806	6 896	3 040	13 742

La répartition du capital social de 3.806.440 € divisé en 46 420 parts au 31 décembre 2020 est la suivante :

- CREDIT DU NORD 46 419 parts
- SFAG 1 part

Ainsi, le Crédit du Nord reprend par intégration globale dans ses comptes consolidés les comptes de la société de bourse Gilbert Dupont.

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Note annexe aux comptes de Hors- Bilan

NOTE 10 - HORS-BILAN

		<i>(en milliers d' euros)</i>	
	2019	2020	VARIATION 20/19
			VALEUR ABSOLUE EN %
ENGAGEMENTS DONNES			
. ENGAGEMENTS SUR TITRES			
TITRES A LIVRER (POSITION SRD A L ' ACHAT)	1 996	1 023	-973 -48,7
ENGAGEMENTS RECUS			
. ENGAGEMENTS DE GARANTIE			
NANTISSEMENT			
. ENGAGEMENTS SUR TITRES			
TITRES A RECEVOIR (POSITION SRD A LA VENTE)	722	10	-712 -98,6
AUTRE ENGAGEMENTS			
. IFAT DE TAUX			
OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS			0 0,0

Les positions SRD en hors-bilan correspondent à des titres à livrer pour 1 023 k€ et des titres à recevoir pour 10 k€.

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de résultats

NOTE 11 - INTERETS ET RESULTATS ASSIMILES

		<i>(en milliers d'euros)</i>	
	2019	2020	VARIATION 20/19 VALEUR ABSOLUE EN %
INTERETS NETS ET REVENUS DIVERS			
Intérêts et produits assimilés sur :			
. OPERATIONS AVEC ETABLISSEMENTS DE CREDIT			
. OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE			
. AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	0	0	0 0,0
SOUS-TOTAL	0	0	0 0,0
Intérêts et charges assimilées sur :			
. OPERATIONS AVEC ETABLISSEMENTS DE CREDIT	-38	-43	-5 13,2
. OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE			
. AUTRES INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES			
SOUS-TOTAL	-38	-43	-5 13,2
Produits (charges) nets (nettes) sur :			
. OPERATIONS AVEC ETABLISSEMENTS DE CREDIT	-38	-43	-5 13,2
. OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE			
. AUTRES	0	0	0 0,0
TOTAL INTERETS ET RESULTATS ASSIMILES	-38	-43	-5 13,2

Les autres intérêts et produits assimilés concernent :

- des intérêts sur dépôts négatifs auprès de PAREL pour -38 k€ (contre -35 k€ sur l'exercice 2019). Ils sont donc comptabilisés en charge.
- des intérêts sur dépôts négatifs auprès de la Société Générale pour -5 k€ (contre -3 k€ sur l'exercice 2019). Ils sont donc comptabilisés en charge.

Les autres intérêts et charges assimilées concernent :

Il n'y a pas eu cette année d'agios supportés au titre du compte domicilié au CREDIT DU NORD (comme sur l'exercice précédent).

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de résultats

NOTE 12 - REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE

		(en milliers d'euros)	
	2019	2020	VARIATION 20/19
			VALEUR ABSOLUE EN %
TITRES DE PARTICIPATION ET FILIALES			
. PARTICIPATIONS	0	0	0 0,0
TOTAL	0	0	0 0,0

Gilbert Dupont ne détient aucun titre de participation à son actif.

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de résultats

NOTE 13 - COMMISSIONS

<i>(en milliers d'euros)</i>				
	2019	2020	VARIATION 20/19	
			VALEUR ABSOLUE	EN %
Produits				
. COMMISSIONS BANCAIRES	0	0	0	0,0
. COMMISSIONS FINANCIERES	12 406	18 602	6 196	49,9
REMUNERATION D'INTERMEDIAIRE SUR MARCHE SECONDAIRE	5 840	9 419	3 579	61,3
Courtage sur actions	5 804	9 404	3 600	62,0
Courtage sur obligations	36	17	-19	-52,8
Commission de règlement différé	0	-2	-2	N.S
INTERVENTION SUR LES MARCHES PRIMAIRES	1 830	4 315	2 485	135,8
Commissions d'émission	1 830	4 315	2 485	135,8
Commissions de souscription	0	0	0	0,0
PRODUITS DIVERS	4 736	4 868	132	2,8
Produits de la conservation et divers	4 736	4 868	132	2,8
SOUS-TOTAL	12 406	18 602	6 196	49,9
Charges				
. COMMISSIONS BANCAIRES	-5	-4	1	-20,0
FRAIS BANCAIRES CDN / BDF	-5	-4	1	-20,0
. COMMISSIONS FINANCIERES	-2 000	-3 688	-1 688	84,4
FRAIS SUR MARCHE PRIMAIRE	0	0	0	0,0
Rétrocession de commission d'émission	0	0	0	0,0
FRAIS SUR MARCHE SECONDAIRE	-1 880	-3 447	-1 567	83,4
Commission de négociation payée à EURONEXT	-443	-689	-246	55,5
Autres commissions de négociation	-50	-379	-329	658,0
Commission de compensation versée à PAREL	-1 387	-2 379	-992	71,5
Rétrocession de courtage	0	0	0	0,0
Frais d'achat et vente de titres	0	0	0	0,0
FRAIS DE CONSERVATION VERSES A EUROCLEAR	-120	-241	-121	100,8
FRAIS MATIF	0	0	0	0,0
SOUS-TOTAL	-2 005	-3 692	-1 687	84,1
Commissions nettes				
. COMMISSIONS BANCAIRES	-5	-4	1	-20,0
. COMMISSIONS FINANCIERES	10 406	14 914	4 508	43,3
TOTAL COMMISSIONS	10 401	14 910	4 509	43,4

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de résultats

NOTE 14 - RESULTATS SUR PORTEFEUILLE DE NEGOCIATION

		<i>(en milliers d'euros)</i>	
	2019	2020	VARIATION 20/19 VALEUR EN % ABSOLUE
Résultat sur IFAT			
. GAIN SUR EUROBONDS	0	0	0 0,0
. PERTE SUR EUROBONDS	0	0	0 0,0
SOUS-TOTAL	0	0	0 0,0
Gains sur titres de transaction			
. ACTIVITE DE MARCHÉ ET CONTREPARTIE	187	104	-83 -44,4
. RESULTAT ARRONDIS/ERREURS	7	35	28 400,0
. PRODUITS NETS SUR CESSIION SICAV	0		0
SOUS-TOTAL	194	139	-55 -28,4
Pertes sur titres de transaction			
. ACTIVITE DE MARCHÉ ET CONTREPARTIE	0	0	0 0,0
. RESULTAT ARRONDIS/ERREURS	-24	-94	-70 291,7
SOUS-TOTAL	-24	-94	-70 291,7
TOTAL	170	45	-125 -73,5

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de résultats

NOTE 15 - FRAIS GENERAUX

	2019	2020	VARIATION 20/19	
			VALEUR ABSOLUE	EN %
CHARGES DE PERSONNEL				
. SALAIRES	4 481	3 942	-539	-12,0
. CHARGES DE RETRAITES	729	637	-92	-12,6
. AUTRES CHARGES SOCIALES ET FISCALES	1 575	1 340	-235	-14,9
. PARTICIPATION , INTERESSEMENT ET ABONDEMENTS	46	256	210	456,5
. DIVERS (RESTRUCTURATION, PROVISIONS IFC / PSA)	-1 136	702	1 838	-161,8
SOUS-TOTAL	5 695	6 877	1 182	20,8
IMPOTS ET TAXES				
. IMPOTS ET TAXES	113	213	100	88,5
SOUS-TOTAL	113	213	100	88,5
AUTRES CHARGES				
. PERSONNEL DETACHE	1 043	1 173	130	12,5
. LOYERS ET CHARGES LOCATIVES	385	382	-3	-0,8
. SOUS-TRAITANCE INFORMATIQUE	886	825	-61	-6,9
. AUTRES SERVICES TECHNIQUES SOUS-TRAITES	370	297	-73	-19,7
. DOCUMENTATION, COLLOQUES, SEMINAIRES	255	282	27	10,6
. PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	168	125	-43	-25,6
. DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS	172	100	-72	-41,9
. FRAIS POSTAUX ET DE TELECOMMUNICATIONS	219	351	132	60,3
. ENTRETIEN ET REPARATIONS	464	486	22	4,7
. AUTRES	449	685	236	52,6
SOUS-TOTAL	4 411	4 706	295	6,7
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				
. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	80	98	18	22,5
. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4	6	2	50,0
SOUS-TOTAL	84	104	20	23,8
TOTAL FRAIS GENERAUX	10 303	11 900	1 597	15,5

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de résultats

NOTE 15 bis - NOTE SUR LE PERSONNEL

Au 31 décembre 2020, le personnel propre à GILBERT DUPONT est de 41 personnes. Par ailleurs, 11 personnes sont totalement détachées du CREDIT DU NORD, notre maison-mère.

Engagements de retraite

Les engagements au titre des régimes de retraite obligatoire sont couverts par des cotisations prises en charge au fur et à mesure de leur versement à des organismes de retraite indépendants qui gèrent ensuite le paiement des pensions.

Autres engagements

long terme. Les engagements au titre de ces avantages sont calculés selon une méthode actuarielle. Comme le Groupe Crédit du Nord, Gilbert Dupont applique la recommandation 2003-R01 du Conseil National de la Comptabilité.

Ces 2 catégories d'avantages sont traitées de la façon suivante :

- les indemnités de fin de contrat de travail, constituées exclusivement des prestations à la charge de la société entre la date du départ effectif du salarié et celle de leur prise en charge par les organismes de retraite. Ces engagements font l'objet d'une provision, calculée selon une méthode actuarielle.
- pour les autres avantages à long terme, le personnel de Gilbert Dupont peut bénéficier d'un compte épargne temps, ainsi que de primes liées à l'ancienneté. Ces engagements sont intégralement provisionnés. L'évaluation des engagements est effectuée par un actuaire indépendant.

Le montant des engagements a été déterminé, pour l'exercice 2020, avec les hypothèses actuarielles suivantes :

- Le taux d'actualisation utilisé est fonction de la durée de chacun des régimes (-0,2% à 3 ans / -0,2% à 5 ans / 0,1% à 10 ans et 0,3% à 15 ans).
- Le taux d'inflation est fonction de la durée de chacun des régimes (1,0% à 3 ans / 1,0% à 5 ans / 1,1% à 10 ans).
- La durée de vie d'activité moyenne est déterminée individuellement par avantage et est calculée en tenant compte des hypothèses de taux de rotation.

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de résultats

NOTE 16 - COUT DU RISQUE

		<i>(en milliers d'euros)</i>	
	2019	2020	VARIATION 20/19 VALEUR EN % ABSOLUE
Dépréciations			
. DOTATIONS DE L'EXERCICE	120	192	72 60,0
. PERTES NON COUVERTES PAR DES DEPRECIATIONS			
. PERTES COUVERTES PAR DES DEPRECIATIONS	0	50	50 0,0
SOUS-TOTAL	120	242	122 101,7
Reprises			
. REPRISES DE DEPRECIATIONS	78	270	192 246,2
. RECUPERATION SUR CREANCE AMORTIES			
SOUS-TOTAL	78	270	192 246,2
TOTAL COUT DU RISQUE	-42	28	70 166,7

Le coût du risque correspond exclusivement au risque de contrepartie sur nos encours commerciaux.

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de résultats

NOTE 17 - VENTILATION DE CERTAINS EMPLOIS / RESSOURCES SELON LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

<i>(en milliers d'euros)</i>	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée	TOTAL
EMPLOIS						
CAISSE, BANQUES CENTRALES	5					5
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT :	38 674					38 674
. Opérations de trésorerie	38 674					38 674
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	2 007					2 007
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	0					0
ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	1 126					1 126
RESSOURCES						
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	2 066					2 066
. OPERATIONS DE TRESORERIE (Autres comptes)	2 066					2 066
. DETTES A TERME	0					0
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	0					0
DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE	10					10

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT

Société en nom collectif

50 rue d'Anjou

75008 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT

Société en nom collectif

50 rue d'Anjou

75008 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'assemblée générale de la société SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 30 avril 2021

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Marjorie BLANC LOURME

Bilans comparés au 31 décembre

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT

(en milliers d'euros)

ACTIF	NOTES	2019	2020
CAISSE, BANQUES CENTRALES ET COMPTES COURANTS POSTAUX		2	5
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉES		0	0
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT :	1	28 661	38 674
. OPERATIONS DE TRESORERIE		28 661	38 674
. Titres reçus en pension livrée à terme		0	0
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE		2 012	2 033
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	2	0	0
ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	2	2 092	1 023
TITRES DE PARTICIPATION ET FILIALES	3	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4	182	94
. MONTANT BRUT		2 257	2 267
. AMORTISSEMENTS		-2 075	-2 173
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4	39	40
. MONTANT BRUT		179	187
. AMORTISSEMENTS		-140	-147
CAPITAL SOUSCRIT NON VERSE			
ACTIONS PROPRES			
COMPTES DE NEGOCIATION ET REGLEMENT	5	30	1 220
. SOCIETE DE BOURSE		0	1 082
. AUTRES INSTITUTIONS FINANCIERES			
. CLIENTS		30	138
AUTRES ACTIFS	6	4 546	4 550
COMPTES DE REGULARISATION	7	836	1 106
TOTAL BILAN ACTIF		38 400	48 745

Bilans comparés au 31 décembre

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT

(en milliers d'euros)

PASSIF	NOTES	2019	2020
INSTITUT D'EMISSION, TRESOR PUBLIC, COMPTES COURANTS POSTAUX			*
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	1	3 820	2 067
. OPERATIONS DE TRESORERIE (Autres comptes)		3 820	2 067
. DETTES A TERME		0	0
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE		0	0
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE		722	10
AUTRES PASSIFS	6	1 048	1 196
COMPTES DE REGULARISATION	7	1 564	2 620
COMPTES DE NEGOCIATION ET REGLEMENT	5	15 765	24 117
. SOCIETE DE BOURSE		401	55
. AUTRES INSTITUTIONS FINANCIERES			
. CLIENTS		15 364	24 062
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	8	4 291	4 993
. PROVISIONS POUR PERTES ET CHARGES		4 291	4 993
RESERVES	9	6 896	6 896
. PRIMES D'EMISSION, D'APPORT, etc		2 360	2 360
. RESERVE LEGALE		381	381
. RESERVE STATUTAIRE		19	19
. RESERVES FACULTATIVES		4 136	4 136
CAPITAL	9	3 806	3 806
REPORT A NOUVEAU			
BENEFICE NET		488	3 040
TOTAL BILAN PASSIF		38 400	48 745

Hors-Bilan comparé au 31 décembre

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT

(en milliers d'euros)

HORS - BILAN	NOTES	2019	2020
ENGAGEMENTS DONNES			
. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT			
. ENGAGEMENTS DE GARANTIE			
. ENGAGEMENTS SUR TITRES	10	1 996	1 023
ENGAGEMENTS RECUS			
. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT			
. ENGAGEMENTS DE GARANTIE			
. ENGAGEMENTS SUR TITRES	10	722	10

Comptes de résultats comparés

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT

(en milliers d'euros)

	NOTES	2019	2020	VARIATION 20/19	
				VALEUR ABSOLUE	EN %
+ INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	11	0	0	0	
- INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	11	-38	-43	-5	13,2%
+ REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	12	0	0	0	
+ COMMISSIONS (PRODUITS)	13	12 406	18 602	6 196	49,9%
- COMMISSIONS (CHARGES)	13	-2 005	-3 692	-1 687	84,1%
+ / - GAINS OU PERTES SUR OP DU PORTEFEUILLE DE NEGOCIATION	14	170	45	-125	-73,5%
+ / - GAINS OU PERTES SUR OP DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENT ET ASS.		0	0	0	
+ AUTRES PRODUITS D' EXPLOITATION BANCAIRE		300	0	-300	N.S
- AUTRES CHARGES D' EXPLOITATION BANCAIRE		0	0	0	
PRODUIT NET BANCAIRE		10 833	14 912	4 079	37,7%
- CHARGES GENERALES D' EXPLOITATION	15	-10 219	-11 796	-1 577	15,4%
- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	15	-84	-104	-20	23,8%
RESULTAT BRUT D' EXPLOITATION		530	3 012	2 482	468,3%
-COUT DU RISQUE	16	-42	28	70	-166,7%
RESULTAT D' EXPLOITATION		488	3 040	2 552	523,0%
+ / - GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES		0	0	0	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		488	3 040	2 552	523,0%
+ / - RESULTAT EXCEPTIONNEL					
- IMPOT SUR LES BENEFICES					
+ / - DOTATIONS / REPRISES DE FRBG ET PROVISIONS REGLEMENTEES					
RESULTAT NET		488	3 040	2 552	523,0%

Annexe aux Comptes Annuels

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT

Les comptes sociaux 2020 de la société de bourse GILBERT DUPONT comprennent le Bilan, le compte de Résultat et l'Annexe, qui forment un tout indissociable et sont présentés sous une forme comparative avec l'exercice précédent.

L'arrêté au 31 décembre 2020 fait ressortir les éléments suivants :

Total du bilan	48 744 881,22 €
Bénéfice net	3 040 549,35 €

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2020 sont présentés conformément aux dispositions de la loi n°96-597 du 2 juillet 1996, dite loi de modernisation des activités financières, selon le décret n°83-1020 du 29 novembre 1983 et selon le règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014 de l'Autorité des Normes Comptables.

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe sont établis en milliers d'euros.

Les principes comptables généraux ont été appliqués :

- principe de continuité d'exploitation
- principe d'indépendance des exercices
- principe de permanence des méthodes
- principe du nominalisme (inscription en coût historique) à l'exception des titres de transaction valorisés au prix de marché
- principe de prudence
- principe de non compensation
- principe d'intangibilité du bilan d'ouverture

A - OPÉRATIONS LIBELLÉES EN DEVISES

Au 31 décembre 2020, aucune opération en devise n'est enregistrée dans les comptes.

B - CONSOLIDATION

La société GILBERT DUPONT est consolidée par le CREDIT DU NORD suivant la méthode de l'intégration globale, le CREDIT DU NORD détenant au 31 décembre 2020 99,99% du capital de notre société.

C - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles correspondent à la valeur d'acquisition de logiciels concourant à l'exploitation. Ils sont amortis sur une période comprise entre trois et cinq ans conformément aux normes du groupe Crédit du Nord.

D - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition. L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire et selon les durées suivantes :

Matériel informatique, télématique et téléphonique	3 à 5 ans
Installations téléphonique et réseau	10 ans

E - TITRES DE PARTICIPATION ET DE PLACEMENT

Les titres en portefeuille figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition. Ils font l'objet d'une évaluation au dernier cours de clôture de l'exercice. Les moins values latentes font l'objet de provisions pour dépréciation. Les plus values latentes ne sont pas comptabilisées.

F - ENGAGEMENTS SOCIAUX

Le personnel salarié GILBERT DUPONT bénéficie d'indemnités de fin de carrière (IFC) et de primes liées à l'ancienneté (PSA). Ces engagements sont calculés selon la méthode dite du "corridor".

La société de bourse GILBERT DUPONT applique depuis 2016 la recommandation 2013-02 de l'Autorité des Normes Comptables du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires. Cette recommandation permet de se rapprocher des dispositions prévues par la norme IAS 19 révisée. Les principales conséquences sont l'enregistrement en résultat des écarts actuariels sur les régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies et, en cas de modification de plan, la comptabilisation immédiate en résultat du coût des services passés, que les droits soient acquis ou non.

G - PRETS-EMPRUNTS DE TITRES

Les prêts-emprunts de titres effectués sur le marché centralisé sont totalement adossés contre espèces. De ce fait, ces opérations sont comptablement traitées comme des opérations de pension livrée.

S'agissant d'opérations traitées directement avec le marché, il convient d'enregistrer ces opérations au niveau des établissements de crédits. Ainsi, les prêts/emprunts sont classés dans la rubrique "dettes/créances envers les établissements de crédit". Les rémunérations relatives aux prêts ou emprunts de titres sont enregistrées prorata temporis en compte de résultat.

H - TITRES

Titres de transaction:

Sont considérés comme des titres de transaction l'ensemble des interventions sur des marchés liquides, effectuées dès l'origine dans le but de revendre les titres ou de les placer auprès de la clientèle, à brève échéance. À la clôture de l'exercice, les titres font l'objet d'une évaluation sur la base de leur valeur de marché. Le solde global des différences résultant des variations de cours est porté en compte de résultat.

Titres de placement:

Ce sont les titres qui ne sont inscrits ni parmi les titres de transaction, ni parmi les titres d'investissement, ni parmi les titres de participation et filiales.

Les titres de placement sont inscrits à leur coût d'acquisition, frais exclus. Les intérêts courus à l'achat sont inscrits, le cas échéant, dans des comptes rattachés. La différence entre la valeur à la date d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres est étalée prorata temporis sur la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement. L'étalement de cette différence est réalisé en utilisant la méthode actuarielle.

À la clôture de l'exercice, la valeur des titres est estimée sur la base du cours le plus récent, pour les titres cotés, et d'après leur valeur probable de négociation, pour les titres non cotés. Les moins-values latentes issues de cette évaluation donnent lieu à la constitution d'une dépréciation; les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

I - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions, autres que celles afférentes à des avantages du personnel, représentent des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise. Leur constitution est subordonnée à l'existence d'une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

J - INTERETS, DIVIDENDES ET COMMISSIONS

Les intérêts ainsi que les commissions assimilés à des intérêts sont enregistrés en compte de résultat prorata temporis. Les commissions sont enregistrées en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions rémunérant des services ponctuels sont comptabilisées immédiatement en résultat.

Les commissions acquises rémunérant des services continus sont étalées sur la durée de vie de la prestation fournie.

Les revenus des actions, dividendes et acomptes sur dividendes sont enregistrés au fur et à mesure de leur encaissement. Les revenus des obligations sont inscrits prorata temporis en résultat. Les intérêts courus à l'achat sont portés dans un compte de régularisation.

K - IMPÔTS

Du fait du statut de SNC de la société de bourse GILBERT DUPONT, le bénéfice net apparaît dans les comptes pour un montant n'ayant pas supporté l'impôt. L'IS courant et les impôts différés de la société de bourse Gilbert Dupont sont comptabilisés directement dans les comptes du Crédit du Nord. Le taux d'imposition standard appliqué sur la période est de 28,92 %. Concernant le taux d'imposition futur, il s'élève à 25,83 %.

L - PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les principales parties liées sont les entreprises associées. Au cours de l'année 2020, aucune transaction capitalistique avec les parties liées n'a été réalisée.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les informations complémentaires au bilan, hors-bilan et compte de résultat sont présentées dans les notes ci-après 1 à 17.

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de bilan

NOTE 1 - CREANCES ET DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

(en milliers d'euros)

ACTIF	2019	2020	VARIATION 20/19	
			VALEUR	EN %
			ABSOLUE	
COMPTES A VUE	28 661	38 674	10 013	34,9
TOTAL DES COMPTES A VUE	28 661	38 674	10 013	34,9
TITRES RECUS EN PENSION A TERME	0	0	0	N.S
TOTAL DES COMPTES A TERME	0	0	0	N.S
TOTAL	28 661	38 674	10 013	34,9

La société de bourse GILBERT DUPONT dispose d'une trésorerie de 38 674 K€ dans les livres du CREDIT DU NORD et de la SOCIETE GENERALE au 31 décembre 2019.

(en milliers d'euros)

PASSIF	2019	2020	VARIATION 20/19	
			VALEUR	EN %
			ABSOLUE	
COMPTES A VUE	625	0	-625	-100,0
COMPTES ET EMPRUNTS JJ	3 195	2 067	-1 128	-35,3
DETTE RATTACHÉE	0	0	0	N.S
TOTAL DES DETTES A VUE	3 820	2 067	-1 753	-45,9
COMPTES ET EMPRUNTS A TERME				
DETTE RATTACHÉE				
TITRES DONNES EN PENSION A TERME				
TOTAL DES DETTES A TERME	0	0	0	0,0
TOTAL	3 820	2 067	-1 753	-45,9

Gilbert Dupont dispose d'une avance reçue sur achat de titres SRD provenant de deux de ses clients RTO pour un montant total de 2 067 K€.

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de bilan

NOTE 2 - OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE

(en milliers d'euros)

	2019	2020	VARIATION 20/19	
			VALEUR ABSOLUE	EN %
TITRES DE TRANSACTION				
ANIMATION DE MARCHE	0	0	0	N.S
OPERATIONS DE CONTREPARTIE OBLIGATAIRE	0	0	0	N.S
TITRES DE PLACEMENT				
MONTANT BRUT	0	0	0	0,0
PROVISIONS	0	0	0	0,0
TOTAL	0	0	0	0,0

NOTE 2 - ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE

(en milliers d'euros)

	2019	2020	VARIATION 20/19	
			VALEUR ABSOLUE	EN %
TITRES DE TRANSACTION				
EMPRUNTS DE TITRES				
ANIMATION DE MARCHE				
PARTS D'OPCVM	0	0	0	0,0
TITRES DE PLACEMENT				
POSITIONS SRD	2 092	1 023	-1 069	-51,1
TOTAL	2 092	1 023	-1 069	-51,1

Conformément au règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014 de l'Autorité des Normes Comptables, les titres acquis suite à un ordre d'achat SRD sont enregistrés au sein du portefeuille de placement.

Les titres acquis étant destinés à être livrés, il n'y a pas lieu d'enregistrer de résultats de réévaluation (non prise en compte des moins values latentes).

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de bilan

NOTE 3 - TITRES DE PARTICIPATION

(en milliers d'euros)

TITRES DE PARTICIPATION			
	2019	2020	VARIATION 20/19 VALEUR ABSOLUE EN %
MONTANT BRUT	0	0	0 0,0
PROVISIONS			
MONTANT NET	0	0	0 0,0

Gilbert dupont ne détient aucune participation à son actif.

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de bilan

NOTE 4 - IMMOBILISATIONS

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	2019	2020	VARIATION 20/19	
			VALEUR	EN %
			ABSOLUE	
IMMOBILISATIONS, MONTANT BRUT AU 01 JANVIER	2 121	2 257	136	6,4
ACQUISITIONS DE L'EXERCICE	136	10	-126	-92,6
CESSIONS DE L'EXERCICE	0	0	0	
IMMOBILISATIONS, MONTANT BRUT AU 31 DÉCEMBRE	2 257	2 267	10	0,4
IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS AU 01 JANVIER	1 995	2 075	80	4,0
DOTATIONS DE L'EXERCICE	80	98	18	22,5
REPRISES DE L'EXERCICE	0	0	0	
IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE	2 075	2 173	98	4,7
IMMOBILISATIONS, MONTANT NET AU 31 DÉCEMBRE	182	94	-88	-48,4

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	2019	2020	VARIATION 20/19	
			VALEUR	EN %
			ABSOLUE	
IMMOBILISATIONS, MONTANT BRUT AU 01 JANVIER	157	179	22	14,0
ACQUISITIONS DE L'EXERCICE	22	8	-14	-63,6
CESSIONS DE L'EXERCICE	0	0	0	
IMMOBILISATIONS, MONTANT BRUT AU 31 DÉCEMBRE	179	187	8	4,5
IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS AU 01 JANVIER	137	140	3	2,2
DOTATIONS DE L'EXERCICE	3	7	4	133,3
REPRISES DE L'EXERCICE	0	0	0	
IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE	140	147	7	5,0
IMMOBILISATIONS, MONTANT NET AU 31 DÉCEMBRE	39	40	1	2,6

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de bilan

NOTE 5 - COMPTES DE NEGOCIATION ET REGLEMENT

(en milliers d'euros)

			VARIATION 20/19	
A L'ACTIF	2019	2020	VALEUR ABSOLUE	EN %
SOCIETE DE BOURSE	0	1 082	1 082	N.S
AUTRES INSTITUTIONS FINANCIERES				
CLIENTS	30	138	108	360,0
TOTAL	30	1 220	1 190	3 966,7

(en milliers d'euros)

			VARIATION 20/19	
AU PASSIF	2019	2020	VALEUR ABSOLUE	EN %
SOCIETE DE BOURSE	401	55	-346	-86,3
AUTRES INSTITUTIONS FINANCIERES				
CLIENTS	15 364	24 062	8 698	56,6
TOTAL	15 765	24 117	8 352	53,0

Les comptes d'intermédiation représentent pour l'essentiel les créances et les dettes qui résultent du dépouillement des ordres exécutés pour nos clients et non dénoués au 31 décembre 2020.

Les encours clients représentent les avoirs et dettes de clients en conservation chez Gilbert Dupont.

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de bilan

NOTE 6 - DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS

(en milliers d'euros)

	2019	2020	VARIATION 20/19 VALEUR EN % ABSOLUE	
AUTRES ACTIFS				
TVA DEDUCTIBLE	63	88	25	39,7
CERTIFICATS D'ASSOCIATIONS	2	2	0	0,0
DÉPÔTS DE GARANTIE	10	12	2	20,0
TAXE SUR LES SALAIRES	105	2	-103	N.S
DÉBITEURS DIVERS	4 366	4 446	80	1,8
TOTAL ACTIF	4 546	4 550	4	0,1
AUTRES PASSIFS				
TAXE SUR LES SALAIRES	0	0	0	
TVA COLLECTÉE	504	695	191	37,9
TVA A DECAISSER	0	113	113	N.S
TAXE SUR LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES	109	134	25	22,9
PRELEVEMENTS A LA SOURCE	41	36	-5	N.S
ORGANISMES SOCIAUX	261	210	-51	-19,5
CRÉDITEURS DIVERS	133	8	-125	-94,0
TOTAL PASSIF	1 048	1 196	148	14,1

Note sur le prorata de TVA :

Le prorata de TVA pour 2020 s'élève à 79%.

Compte tenu de ces taux, nous sommes assujettis partiellement à la taxe sur les salaires au contre prorata de 21% pour 2020.

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de bilan

NOTE 7 - COMPTES DE REGULARISATION

(en milliers d'euros)

	2019	2020	VARIATION 20/19	
			VALEUR ABSOLUE	EN %
ACTIF				
PRODUITS A RECEVOIR	628	937	309	49,2
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	208	169	-39	-18,8
TOTAL ACTIF	836	1 106	270	32,3
PASSIF				
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	34	37	3	8,8
CHARGES A PAYER	1 530	2 583	1 053	68,8
DIVERS				
TOTAL PASSIF	1 564	2 620	1 056	67,5

Comptes de régularisation -Actif

Les produits à recevoir concernent essentiellement le courtage réalisé sur le dernier mois de l'année.

Les charges constatées d'avance représentent la quote part payée d'avance relative aux contrats de maintenance concernant la période 2020-2021.

Comptes de régularisation -Passif

Les charges à payer résultent principalement :

- des charges fiscales et sociales, des commissions dues aux entreprises de marché et à PAREL pour un montant de 656 K€
- provision pour dégroupages pour un montant de 239 K€
- provision pour congés payés pour un montant de 426 K€
- divers frais (missions, télécommunication, traductions, honoraires des commissaires aux comptes, intéressement, etc ...)

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de bilan

NOTE 8 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)

	Stock 12/31/2019	Dotation	Reprise Utilisation	Stock 12/31/2020
PASSIFS SOCIAUX	2 474	141	526	2 089
PROVISION RESSOURCES HUMAINES	135	300	223	212
PROVISION POUR CHARGES	1 682	2 328	1 318	2 692
TOTAL	4 291	2 769	2 067	4 993

Les provisions pour passifs sociaux ont fait l'objet d'une reprise nette de 385 K€. Cette reprise correspond à une diminution de nos engagements au titre des passifs sociaux.

La provision pour ressources humaines a été reprise en partie au cours de l'exercice et un complément a été doté en cours d'année.

Les provisions pour charges couvrent les avantages au personnel.

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de bilan

NOTE 9 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	<i>(en milliers d'euros)</i>			
	CAPITAL	RÉSERVES	REPORT A NOUVEAU	TOTAL
ENCOURS AU 31 DÉCEMBRE 2019	3 806	6 896	0	10 702
RÉSULTAT 2019			488	488
DISTRIBUTION 2019		0	-488	-488
SOLDE AU 1ER JANVIER 2019	3 806	0	0	3 806
AUTRES MOUVEMENTS (1)	0		0	0
ENCOURS AU 31 DÉCEMBRE 2020	3 806	6 896	0	10 702
RÉSULTAT 2020		-	3 040	3 040
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2020	3 806	6 896	3 040	13 742

La répartition du capital social de 3.806.440 € divisé en 46 420 parts au 31 décembre 2020 est la suivante :

- CREDIT DU NORD 46 419 parts
- SFAG 1 part

Ainsi, le Crédit du Nord reprend par intégration globale dans ses comptes consolidés les comptes de la société de bourse Gilbert Dupont.

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Note annexe aux comptes de Hors- Bilan

NOTE 10 - HORS-BILAN

		<i>(en milliers d'euros)</i>	
	2019	2020	VARIATION 20/19
			VALEUR ABSOLUE EN %
ENGAGEMENTS DONNES			
. ENGAGEMENTS SUR TITRES			
TITRES A LIVRER (POSITION SRD A L ' ACHAT)	1 996	1 023	-973 -48,7
ENGAGEMENTS RECUS			
. ENGAGEMENTS DE GARANTIE			
NANTISSEMENT			
. ENGAGEMENTS SUR TITRES			
TITRES A RECEVOIR (POSITION SRD A LA VENTE)	722	10	-712 -98,6
AUTRE ENGAGEMENTS			
. IFAT DE TAUX			
OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS			0 0,0

Les positions SRD en hors-bilan correspondent à des titres à livrer pour 1 023 k€ et des titres à recevoir pour 10 k€.

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de résultats

NOTE 11 - INTERETS ET RESULTATS ASSIMILES

(en milliers d'euros)

	2019	2020	VARIATION 20/19 VALEUR ABSOLUE EN %	
INTERETS NETS ET REVENUS DIVERS				
Intérêts et produits assimilés sur :				
. OPERATIONS AVEC ETABLISSEMENTS DE CREDIT				
. OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE				
. AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	0	0	0	0,0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0,0
Intérêts et charges assimilées sur :				
. OPERATIONS AVEC ETABLISSEMENTS DE CREDIT	-38	-43	-5	13,2
. OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE				
. AUTRES INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES				
SOUS-TOTAL	-38	-43	-5	13,2
Produits (charges) nets (nettes) sur :				
. OPERATIONS AVEC ETABLISSEMENTS DE CREDIT	-38	-43	-5	13,2
. OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE				
. AUTRES	0	0	0	0,0
TOTAL INTERETS ET RESULTATS ASSIMILES	-38	-43	-5	13,2

Les autres intérêts et produits assimilés concernent :

- des intérêts sur dépôts négatifs auprès de PAREL pour -38 k€ (contre -35 k€ sur l'exercice 2019). Ils sont donc comptabilisés en charge.
- des intérêts sur dépôts négatifs auprès de la Société Générale pour -5 k€ (contre -3 k€ sur l'exercice 2019). Ils sont donc comptabilisés en charge.

Les autres intérêts et charges assimilées concernent :

Il n'y a pas eu cette année d'agios supportés au titre du compte domicilié au CREDIT DU NORD (comme sur l'exercice précédent).

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de résultats

NOTE 12 - REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE

		<i>(en milliers d'euros)</i>	
	2019	2020	VARIATION 20/19
			VALEUR ABSOLUE EN %
TITRES DE PARTICIPATION ET FILIALES			
. PARTICIPATIONS	0	0	0 0,0
TOTAL	0	0	0 0,0

Gilbert Dupont ne détient aucun titre de participation à son actif.

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de résultats

NOTE 13 - COMMISSIONS

(en milliers d'euros)				
	2019	2020	VARIATION 20/19	
			VALEUR ABSOLUE	EN %
Produits				
. COMMISSIONS BANCAIRES	0	0	0	0,0
. COMMISSIONS FINANCIERES	12 406	18 602	6 196	49,9
REMUNERATION D'INTERMEDIAIRE SUR MARCHÉ SECONDAIRE	5 840	9 419	3 579	61,3
Courtage sur actions	5 804	9 404	3 600	62,0
Courtage sur obligations	36	17	-19	-52,8
Commission de règlement différé	0	-2	-2	N.S
INTERVENTION SUR LES MARCHES PRIMAIRES	1 830	4 315	2 485	135,8
Commissions d'émission	1 830	4 315	2 485	135,8
Commissions de souscription	0	0	0	0,0
PRODUITS DIVERS	4 736	4 868	132	2,8
Produits de la conservation et divers	4 736	4 868	132	2,8
SOUS-TOTAL	12 406	18 602	6 196	49,9
Charges				
. COMMISSIONS BANCAIRES	-5	-4	1	-20,0
FRAIS BANCAIRES CDN / BDF	-5	-4	1	-20,0
. COMMISSIONS FINANCIERES	-2 000	-3 688	-1 688	84,4
FRAIS SUR MARCHÉ PRIMAIRE	0	0	0	0,0
Rétrocession de commission d'émission	0	0	0	0,0
FRAIS SUR MARCHÉ SECONDAIRE	-1 880	-3 447	-1 567	83,4
Commission de négociation payée à EURONEXT	-443	-689	-246	55,5
Autres commissions de négociation	-50	-379	-329	658,0
Commission de compensation versée à PAREL	-1 387	-2 379	-992	71,5
Rétrocession de courtage	0	0	0	0,0
Frais d'achat et vente de titres	0	0	0	0,0
FRAIS DE CONSERVATION VERSES A EUROCLEAR	-120	-241	-121	100,8
FRAIS MATIF	0	0	0	0,0
SOUS-TOTAL	-2 005	-3 692	-1 687	84,1
Commissions nettes				
. COMMISSIONS BANCAIRES	-5	-4	1	-20,0
. COMMISSIONS FINANCIERES	10 406	14 914	4 508	43,3
TOTAL COMMISSIONS	10 401	14 910	4 509	43,4

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de résultats

NOTE 14 - RESULTATS SUR PORTEFEUILLE DE NEGOCIATION

		<i>(en milliers d'euros)</i>	
	2019	2020	VARIATION 20/19 VALEUR EN % ABSOLUE
Résultat sur IFAT			
. GAIN SUR EUROBONDS	0	0	0 0,0
. PERTE SUR EUROBONDS	0	0	0 0,0
SOUS-TOTAL	0	0	0 0,0
Gains sur titres de transaction			
. ACTIVITE DE MARCHE ET CONTREPARTIE	187	104	-83 -44,4
. RESULTAT ARRONDIS/ERREURS	7	35	28 400,0
. PRODUITS NETS SUR CESSION SICAV	0		0
SOUS-TOTAL	194	139	-55 -28,4
Pertes sur titres de transaction			
. ACTIVITE DE MARCHE ET CONTREPARTIE	0	0	0 0,0
. RESULTAT ARRONDIS/ERREURS	-24	-94	-70 291,7
SOUS-TOTAL	-24	-94	-70 291,7
TOTAL	170	45	-125 -73,5

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de résultats

NOTE 15 - FRAIS GENERAUX

	2019	2020	VARIATION 20/19	
			VALEUR ABSOLUE	EN %
CHARGES DE PERSONNEL				
. SALAIRES	4 481	3 942	-539	-12,0
. CHARGES DE RETRAITES	729	637	-92	-12,6
. AUTRES CHARGES SOCIALES ET FISCALES	1 575	1 340	-235	-14,9
. PARTICIPATION , INTERESSEMENT ET ABONDEMENTS	46	256	210	456,5
. DIVERS (RESTRUCTURATION, PROVISIONS IFC / PSA)	-1 136	702	1 838	-161,8
SOUS-TOTAL	5 695	6 877	1 182	20,8
IMPOTS ET TAXES				
. IMPOTS ET TAXES	113	213	100	88,5
SOUS-TOTAL	113	213	100	88,5
AUTRES CHARGES				
. PERSONNEL DETACHE	1 043	1 173	130	12,5
. LOYERS ET CHARGES LOCATIVES	385	382	-3	-0,8
. SOUS-TRAITANCE INFORMATIQUE	886	825	-61	-6,9
. AUTRES SERVICES TECHNIQUES SOUS-TRAITES	370	297	-73	-19,7
. DOCUMENTATION, COLLOQUES, SEMINAIRES	255	282	27	10,6
. PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	168	125	-43	-25,6
. DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS	172	100	-72	-41,9
. FRAIS POSTAUX ET DE TELECOMMUNICATIONS	219	351	132	60,3
. ENTRETIEN ET REPARATIONS	464	486	22	4,7
. AUTRES	449	685	236	52,6
SOUS-TOTAL	4 411	4 706	295	6,7
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				
. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	80	98	18	22,5
. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4	6	2	50,0
SOUS-TOTAL	84	104	20	23,8
TOTAL FRAIS GENERAUX	10 303	11 900	1 597	15,5

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de résultats

NOTE 15 bis - NOTE SUR LE PERSONNEL

Au 31 décembre 2020, le personnel propre à GILBERT DUPONT est de 41 personnes. Par ailleurs, 11 personnes sont totalement détachées du CREDIT DU NORD, notre maison-mère.

Engagements de retraite

Les engagements au titre des régimes de retraite obligatoire sont couverts par des cotisations prises en charge au fur et à mesure de leur versement à des organismes de retraite indépendants qui gèrent ensuite le paiement des pensions.

Autres engagements

Les salariés de GILBERT DUPONT bénéficient d'indemnités de fin de carrière et d'autres avantages à long terme. Les engagements au titre de ces avantages sont calculés selon une méthode actuarielle. Comme le Groupe Crédit du Nord, Gilbert Dupont applique la recommandation 2003-R01 du Conseil National de la Comptabilité.

Ces 2 catégories d'avantages sont traitées de la façon suivante :

- les indemnités de fin de contrat de travail, constituées exclusivement des prestations à la charge de la société entre la date du départ effectif du salarié et celle de leur prise en charge par les organismes de retraite. Ces engagements font l'objet d'une provision, calculée selon une méthode actuarielle.
- pour les autres avantages à long terme, le personnel de Gilbert Dupont peut bénéficier d'un compte épargne temps, ainsi que de primes liées à l'ancienneté. Ces engagements sont intégralement provisionnés. L'évaluation des engagements est effectuée par un actuaire indépendant.

Le montant des engagements a été déterminé, pour l'exercice 2020, avec les hypothèses actuarielles suivantes :

- Le taux d'actualisation utilisé est fonction de la duration de chacun des régimes (-0,2% à 3 ans / -0,2% à 5 ans / 0,1% à 10 ans et 0,3% à 15 ans).
- Le taux d'inflation est fonction de la duration de chacun des régimes (1,0% à 3 ans / 1,0% à 5 ans / 1,1% à 10 ans).
- La durée de vie d'activité moyenne est déterminée individuellement par avantage et est calculée en tenant compte des hypothèses de taux de rotation.

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de résultats

NOTE 16 - COUT DU RISQUE

		<i>(en milliers d'euros)</i>	
	2019	2020	VARIATION 20/19 VALEUR EN % ABSOLUE
Dépréciations			
. DOTATIONS DE L'EXERCICE	120	192	72 60,0
. PERTES NON COUVERTES PAR DES DEPRECIATIONS			
. PERTES COUVERTES PAR DES DEPRECIATIONS	0	50	50 0,0
SOUS-TOTAL	120	242	122 101,7
Reprises			
. REPRISES DE DEPRECIATIONS	78	270	192 246,2
. RECUPERATION SUR CREANCE AMORTIES			
SOUS-TOTAL	78	270	192 246,2
TOTAL COUT DU RISQUE	-42	28	70 166,7

Le coût du risque correspond exclusivement au risque de contrepartie sur nos encours commerciaux.

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de résultats

**NOTE 17 - VENTILATION DE CERTAINS EMPLOIS / RESSOURCES SELON LEUR
DURÉE RÉSIDUELLE**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée	TOTAL
EMPLOIS						
CAISSE, BANQUES CENTRALES	5					5
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT :	38 674					38 674
. Opérations de trésorerie	38 674					38 674
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	2 007					2 007
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	0					0
ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	1 126					1 126
RESSOURCES						
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	2 066					2 066
. OPERATIONS DE TRÉSORERIE (Autres comptes)	2 066					2 066
. DETTES A TERME	0					0
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	0					0
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	10					10

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ASSOCIÉS DU 17 MAI 2021

L'an deux mille vingt et un, le **17 mai à 16 heures 30**, les Associés de la Société de Bourse Gilbert DUPONT, société en nom collectif au capital de 3.806.440 €, dont le siège est à PARIS 8ème, 50, rue d'Anjou, immatriculée au registre du commerce et des Sociétés à Paris sous le numéro B 472.500.503, se sont réunis au siège social sur la convocation qui leur a été adressée individuellement le 10 mai 2021.

Eu égard au contexte actuel lié à la crise sanitaire de la Covid-19, par mesure de précaution et comme le permettent les statuts de la société, les actionnaires assistent à l'Assemblée Générale par conférence téléphonique.

Il a été dressé une feuille de présence sur laquelle est porté le nom des actionnaires présents. En raison de la situation de confinement, elle sera émarginée par les actionnaires une fois le confinement levé.

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Jean-Louis KLEIN**.

Le Président constate que sont présents :

- Le CREDIT DU NORD, qu'il représente lui-même, propriétaire de.....	46.419 parts
- La Société Financière d'Analyse et de Gestion (SFAG), qu'il représente lui-même, propriétaire de.....	1 part
Total des parts représentées.....	46.420 parts.

Monsieur le Président déclare alors que l'Assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Monsieur le président déclare que, conformément à la législation en vigueur, tous les documents prévus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social avant la présente réunion :

- Le rapport du gérant ainsi que les rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice écoulé ;
- Le bilan, le compte de résultat, l'annexe ;
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis, il rappelle que la présente assemblée générale est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de Gestion et rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2020 ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Avis consultatif sur l'enveloppe de rémunération versée en 2020 aux personnes visées à l'article L.511-71 du Code monétaire et financier ;
- Renouvellements du mandat de membres du Comité de Surveillance ;
- Pouvoirs.

Puis, lecture est donnée du rapport de gestion de la gérance ainsi que du rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice écoulé.

Après lecture de ces rapports, Monsieur le président offre la parole aux membres de l'assemblée qui auraient des explications à demander ou des observations à formuler.

Après échange de diverses observations et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le président met aux voix les résolutions ainsi conçues :

Première Résolution

Approbation des comptes sociaux – Quitus à la gérance

L'Assemblée Générale des Associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Gérance ainsi que celle du rapport général des commissaires aux comptes, approuve les opérations qui y sont retracées, le bilan arrêté au 31 décembre 2020 et le compte de résultats de l'exercice 2020.

Tels qu'ils sont présentés à l'Assemblée Générale des Associés, les comptes annuels font ressortir un bénéfice net de 3.040.549,35€.

En conséquence, l'Assemblée Générale des Associés donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale des Associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de répartir le bénéfice s'élevant à 3.040.549,35€.

Le montant du bénéfice distribuable est affecté, dans son intégralité, aux comptes courants des Associés avec effet au 31 décembre 2020, conformément aux dispositions des statuts, proportionnellement à leur part dans le capital social, soit :

▫ Crédit du Nord	3.040.483,85 €
▫ S.F.A.G.	65,50 €

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice 2019	10,51 €	net par part soit au total	487.988,36 €
Exercice 2018	92,10 €	net par part soit au total	4.275.154,22 €
Exercice 2017	97,11 €	net par part soit au total	4.507.820,95 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution

Avis consultatif sur l'enveloppe de rémunération versée en 2020 aux personnes visées à l'article L.511-71 du Code monétaire et financier

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, consultée en application de l'article L.511-73 du Code monétaire et financier, émet un avis favorable sur l'enveloppe globale de 445 000 euros des rémunérations de toutes natures versées durant l'exercice 2020 aux personnes visées par ledit article.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

Renouvellement du mandat d'un membre du Comité de Surveillance

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de renouveler le mandat de **Mme Marie-Laure PARENTE** en qualité de membre du Comité de Surveillance pour une durée de 3 ans. Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

Renouvellement du mandat d'un membre du Comité de Surveillance

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de renouveler le mandat de **M. Frédéric CATELON** en qualité de membre du Comité de Surveillance pour une durée de 3 ans. Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution

Renouvellement du mandat d'un membre du Comité de Surveillance

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de renouveler le mandat de **M. Jérôme PAOLI** en qualité de membre du Comité de Surveillance pour une durée de 3

ans. Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution

Pouvoirs

L'Assemblée Générale des Associés confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations en vue de l'accomplissement des formalités de dépôt légal.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.

Certifié conforme à l'original



Pascal JATHIEU
Génar

ATTESTATION DE CONFORMITÉ DES DOCUMENTS COMPTABLES

La Société ou la personne morale désignée ci-après :

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT

Société en Nom Collectif

50 RUE D'ANJOU

75008 PARIS

472 500 503 R.C.S.

Représentée : - par son représentant légal :

Qualité : **Gérant**

Nom, Prénom : **MATHIEU Paacal**

- par une personne habilitée à effectuer cette certification par les textes régissant la forme de la société

Qualité :

Nom, Prénom :

- Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'Assemblée Générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.
- Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à :

Journal Spécial des Sociétés

8 rue Saint-Augustin

75002 PARIS

552 074 627 RCS PARIS

Fait à Paris Le 07 Juin 2021,

